STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 11 novembre 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'EXTENSION DU REGISTRE DES DELINQUANTS SEXUELS DE L'ETAT DE NEW YORK AVEC DE MULTIPLES PHOTOGRAPHIES DES DELINQUANTS CONDAMNES

De nouvelles photographies détaillant les changements d'apparence permettront un meilleur contrôle par les forces de l'ordre et une plus grande sensibilisation du public

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le Registre des délinquants sexuels de l'Etat de New York comprendrait désormais des photographies multiples des délinquants sexuels condamnés, dans un effort pour rendre ces délinquants plus reconnaissables par les forces de l'ordre et le public.

« Développer le Registre des délinquants sexuels de l'Etat de New York avec des photographies multiples permettra d'assurer que nous fournissons les informations les plus précises et les plus récentes sur les délinquants condamnés qui vivent dans l'Etat », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Cet important développement vise à rendre les délinquants plus reconnaissables en prenant en compte leur changement d'apparence, pour accroître la sensibilisation du public et faire du Registre une ressource encore plus précieuse destinée aux forces de l'ordre pour le contrôle de leurs communautés. Il s'agit d'ajouts nécessaires qui contribueront à assurer la sécurité de nos quartiers et à mieux protéger nos enfants. »

La Division des services de justice pénale de l'Etat (Division of Criminal Justice Services) (DCJS) maintient le Registre et son sous-répertoire en ligne, posté sur le site web de l'agence : www.criminaljustice.ny.gov/nsor. De multiples photographies des délinquants seront postées dans le Registre et le sous-répertoire dès qu'elles seront disponibles, dans le but de rassembler de multiples photographies sur chaque délinquant inscrit au registre. Avant ce changement, une seule photographie des délinquants pouvait être intégrée.

Le Commissaire Exécutif Adjoint du DCJS, Michael C. Green a déclaré : « Le Registre des délinquants sexuels est un outil important pour les forces de l'ordre locales, et l'inclusion de multiples photographies fournit aux policiers des informations supplémentaires qu'ils peuvent utiliser pour mieux contrôler les délinquants qui vivent dans leurs communautés. »

Le Shérif du Comté Monroe, Patrick M. O'Flynn, Président de l'Association des shérifs de l'Etat de New

York (New York State Sheriffs' Association), a déclaré : « La possibilité de poster et d'afficher de multiples photographies des délinquants sexuels inscrits est une amélioration importante du système, qui aidera clairement les forces de l'ordre et permettra de mieux protéger nos citoyens. »

Le Chef de la Police de Colonie, Steven H. Heider, Président de l'Association des chefs de police de l'Etat de New York, a déclaré : « L'extension du registre avec de multiples photographies d'un délinquant aidera la police et le public. La Loi sur l'inscription des délinquants sexuels (Sex Offender Registration Act) a été amendée au fil des ans pour que le Registre soit une meilleure ressource. L'apparence physique d'une personne peut changer au fil du temps et l'inclusion de diverses photos d'un délinquant aidera les forces de l'ordre dans le cadre de leurs responsabilités de contrôle, et le public à mieux reconnaître un délinquant des années précédentes. »

Mary Haviland, Directeur Exécutif de l'Alliance contre les agressions sexuelles de la Ville de New York, a déclaré : « Le Registre des délinquants sexuels est un outil que les communautés peuvent utiliser pour savoir que des délinquants vivent dans leur quartier. Ces photographies supplémentaires offrent des informations utiles dans le cas où l'apparence d'un délinquant a changé. L'Alliance de la Ville de New York soutient le programme de la Division de justice pénale pour rendre ces informations disponibles selon les paramètres de la loi actuelle. »

Il y a actuellement 36 336 délinquants sexuels inscrits au registre dans l'Etat de New York, classés par niveau de risque : Niveau 1, qui est un faible risque de récidive : Niveau 2, qui est un risque moyen de récidive ; et Niveau 3, qui est un risque élevé de récidive.

Un niveau de risque pour un délinquant indique quelles informations sont disponibles et comment le public peut accéder à ces informations. Selon la loi, seules les informations sur les délinquants à risque moyen et élevé peuvent être postées sur le sous-répertoire en ligne. Le public peut effectuer une recherche sur un délinquant selon le nom, comté ou code postal du délinquant.

Les délinquants de niveaux 1 et 2 doivent mettre à jour leurs photographies tous les trois ans, tandis que les délinquants de niveau 3 doivent les mettre à jour chaque année. Les délinquants de niveau 3 et ceux qui ont été désignés prédateurs sexuels doivent également confirmer leur adresse tous les 90 jours en se présentant personnellement aux forces de l'ordre ; si l'apparence d'un délinquant a changé à ce moment, la police peut photographier le délinquant et intégrer la photo au Registre.

Pour consulter des exemples de délinquants inscrits au Registre avec de multiples photographies, visiter :
http://www.criminaljustice.ny.gov/SomsSUBDirectory/offenderDetails.jsp?offenderid=39482
http://www.criminaljustice.ny.gov/SomsSUBDirectory/offenderDetails.jsp?offenderid=8508
http://www.criminaljustice.ny.gov/SomsSUBDirectory/offenderDetails.jsp?offenderid=9549

Les délinquants sous contrôle judiciaire doivent également être photographiés si leur apparence a changé, et les agent de libération conditionnelle doivent intégrer ces photographies au registre.

French

Selon la loi, l'Etat peut fournir des informations sur les délinquants de niveau 1 ou ceux dont le niveau de risque n'a pas encore été fixé par les tribunaux via un numéro gratuit (1-800-262-3257) ; des informations sur les délinquants de niveau 2 et 3 sont également disponibles par téléphone. Les appelants du numéro gratuit doivent connaître le nom de la personne et au moins un autre identifiant - une adresse exacte, ou une date de naissance, par exemple - pour savoir si cette personne est un délinquant sexuel inscrit au registre de l'Etat de New York.

Les informations sur le domicile des délinquants de niveau 1 sont limitées au code postal. Les adresses complètes du domicile et du lieu de travail - numéro et nom de rue, ainsi que le code postal, sont disponibles pour les délinquants de niveau 2 et 3. Le Registre comprend également de multiples adresses de domiciles et lieux de travail si un délinquant a plus qu'un emploi ou qu'une résidence, ainsi que des informations sur les chefs d'accusation, la peine, le contrôle judiciaire si le délinquant est en liberté conditionnelle assortie d'une période probatoire, et des informations sur son véhicule.

Le Registre est mis à jour en permanence, avec le personnel traitant en particulier les changements d'informations le jour même de la réception de ces changements. En 2012, le personnel du Registre des délinquants sexuels a traité plus de 38 000 formulaires soumis par les délinquants informant le Registre de changements liés à leur adresse, emploi, Internet et aux informations sur leur véhicule à moteur ; 30 000 formulaires de vérification annuelle d'adresse ; et plus de 13 000 photographies.

Des informations sur les délinquants de niveau 2 et 3 peuvent également être consultées via la page Facebook sur la sécurité publique de l'Etat de New York : www.facebook.com/nyspublicsafety. Les New Yorkais peuvent également s'inscrire pour recevoir des alertes par email, texte, fax ou téléphone toutes les fois que des délinquants de niveau 2 ou 3 déménagent d'une ou vers une communauté qui les intéresse. Ces alertes sont possibles grâce au système NY-ALERT ; visiter www.nyalert.gov et cliquer sur le lien Sign up for NY-Alerts dans le menu de gauche pour en savoir plus et s'inscrire.

La Division des services de justice pénale de l'Etat de New York (Division of Criminal Justice Services) (DCJS) (www.criminaljustice.ny.gov) est un organe polyvalent de soutien en justice pénale avec une variété de responsabilités, notamment la formation des agents des forces de l'ordre, la collecte et l'analyse des données criminelles à l'échelle de l'Etat ; la maintenance des informations des casiers judiciaires et des fichiers d'empreintes digitales ; la surveillance administrative de la banque de données ADN de l'Etat, en partenariat avec la Police de l'État de New York ; l'administration des fonds de justice pénale fédéraux et d'État ; le soutien des agences de l'Etat liées à la justice pénale ; et l'administration du Registre des délinquants sexuels de l'Etat.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French